

Raccord à la canalisation existante

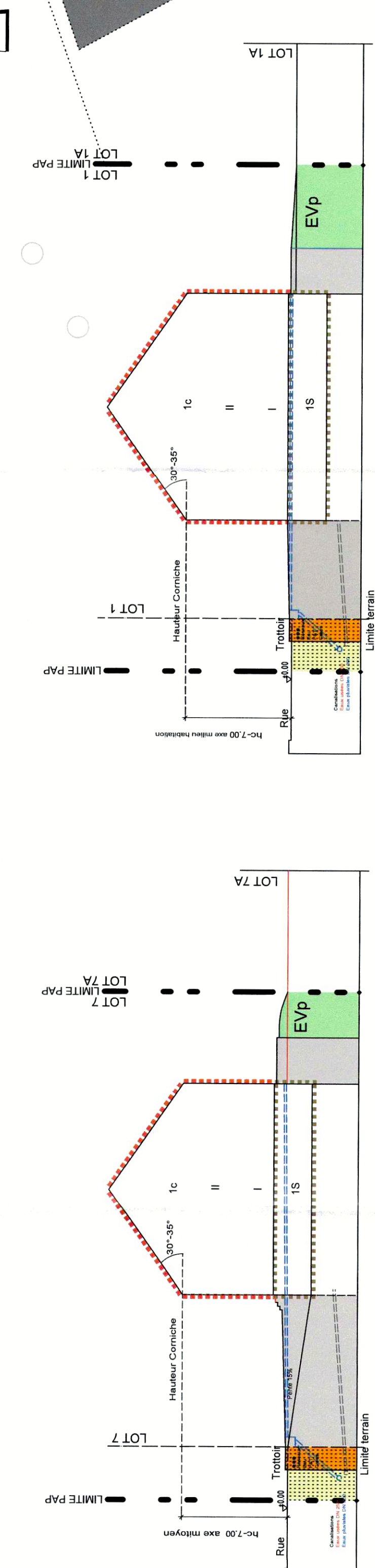
# Axonométrie



Référence: **Z166/243**  
 La présente opération est soumise à l'avis de l'Administration communale.  
 Date de validité: **06.02.2017**  
 Le Maire: *[Signature]*  
 Le Conseiller communal: *[Signature]*

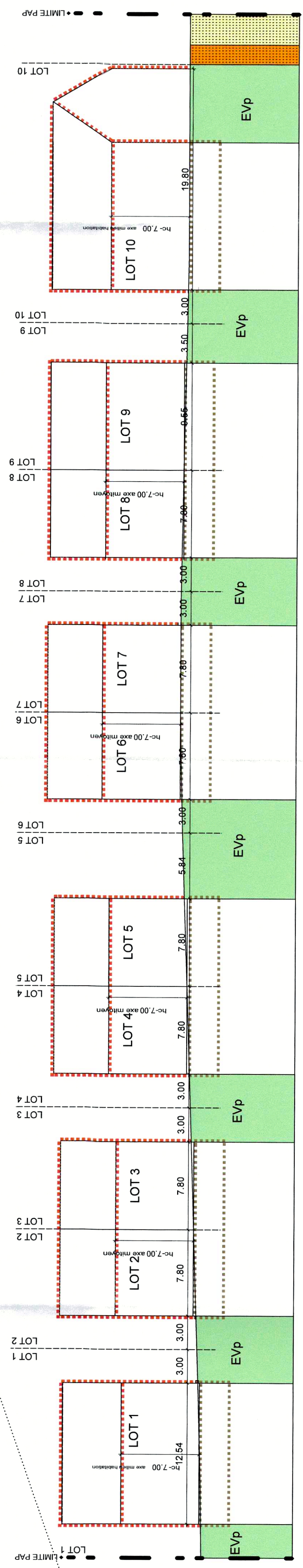
Vu et approuvé,  
 le 24.11.2016  
 Le Conseil communal: *[Signature]*

<b>Maître d'ouvrage</b> Société d'investissement Hagen Name Agri/Industrie	<b>Couvreur</b> KERNELTINSEN	ref: 0106-50 date: 14.11.2016
	<b>Partie Graphique PAP</b> Implantation, coupes & 3d	dessin: 10250 dessin: 10250
<b>FERNAND KRIEGER &amp; ARCHITECTES ASSOCIÉS SARL</b> 1-1480 Luxembourg 8, rue Paul Eschbacher TEL: 33 29 29 05 25 FAX: 33 29 29 05 72 N.B. TOUTES LES MESURES SONT À FAIRE SUR LE PLAN. EN CAS DE DIFFÉRENCE EST À SIGNALER EN SUITE À LA DIRECTION DES TRAVAUX.		



Coupe AA' 1:250

Coupe BB' 1:250



Coupe CC' 1:250

- Représentation axonométrique du projet de construction de lots par lots.
- L.U.I.L.L. ... nombre de niveaux pleins  
 1.2...E nombre de niveaux en retrait  
 1.3...C nombre de niveaux sous combles  
 1.4...H hauteur des constructions en sous-sol  
 H<X hauteur à la corniche de x mètres  
 H<K hauteur à la façade de x mètres  
 H<R hauteur au toit de x mètres  
 Types d'ouvrages et nombre des constructions  
 onc constructions en ordre non corrigé  
 xmi x maisons isolées  
 xmi x maisons jumelées  
 xmi x maisons jumelées  
 xu A logements de type unifamilial  
 xb A logements de type bifamilial  
 xc A logements de type collectif  
 Formes des toitures  
 bp toiture plate  
 bp<25 toiture à pente, degré d'inclinaison  
 Cablent des immeubles (généralisées)  
 ■ alignement obligatoire des constructions existantes ou pour protéger  
 ■ alignement obligatoire pour dépendances  
 ■ limite maxima de surfaces constructibles pour dépendances  
 ■ limite de surfaces constructibles pour annexes  
 Délimitation des lots / lots  
 ■ lot projeté  
 ■ terrain cédés au domaine public communal  
 Degré de mise des fonctions  
 ■ zone de construction  
 ■ zone de construction minimale et maximale en surface constructible au lot  
 ■ pourcentage obligatoire en surface constructible brute de logement par construction  
 Espaces extérieurs privés et publics  
 ■ espace vert privé  
 ■ espace vert public  
 ■ espace extérieur pourvue avec soleil  
 ■ voie de circulation motorisée  
 ■ espace pourvue avec soleil au stationnement  
 ■ zone de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre  
 Plantations et murs  
 ■ haie projetée ou haie (haie projetée) / arbre à moyenne ou haute tige à conserver  
 ■ mur projeté / mur à conserver  
 Infrastructures techniques  
 ■ révisions à ciel ouvert pour eaux pluviales  
 ■ canalisations pour eaux usées  
 ■ fosse ouverte pour eaux pluviales  
 Services  
 ■ services techniques  
 ■ services écologiques  
 ■ servitudes de passage  
 ■ élément d'abri ou d'abri à sauvegarder  
 Légende complémentaire  
 ■ canalisations existantes EM  
 ■ canalisations existantes EVI  
 ■ éléments existants  
 ■ éléments existants
- N.B. les canalisations sont reprises à titre indicatif (voir plan TR-Engineering H132761-0242C)